ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement sont fixés à 60 € par joueuse.

Seules seront considérées comme définitives, les inscriptions confirmées par l'envoi d'un chèque libellé à l'ordre du « BCAS Albi » et envoyé par courrier à :

Monsieur Cedric Boulanger

1 Av. Marcel Dassault Bat 2 - Appt 2405 31500 Toulouse

BILAN FINANCIER

RECETTES: 3480,00 €

48 engagements à 60 € 2880,00 € Sponsors 600,00 €

DEPENSES: 3480.00 €

Frais des parties 496 parties à 3,40 € 1686,40 €

Arbitrage 120,00 €

Indemnités déplacements 1400,00 €

Frais généraux 273,60 €

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Au plus tard le 25 Février 2023, auprès de :

Monsieur Cedric Boulanger

07 82 89 58 82

ced.boulanger@sfr.fr

Madame Henriette Benezeth

06 17 43 59 69

h.benezeth@gmail.com

Hôtel Campanile-4 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny-81000 ALBI 05-63-47-18-80

2 EME TOURNOI FEMININ DE l'ALBIGEOIS Bowling d'ALBI le Séguestre.

TOURNOI INDIVIDUEL FEMININ SCRATCH/HANDICAP
DU 11 MARS AU 12 MARS 2023



REGLEMENT









Le bowling d'Albi est équipé de 8 pistes synthétiques et est climatisé.

REGLEMENT

Ce tournoi est ouvert à toutes les joueuses licenciées bowling à la FFBSQ. Les règlements fédéraux en vigueur seront appliqués : port de la chemise ou maillot du club, interdiction de fumer et de consommer des boissons alcoolisées durant la compétition, etc.

La réglementation générale sera celle en vigueur à la FFBSQ. Tout litige non prévu au présent règlement et survenant au cours de la compétition sera tranchée, sans appel, par l'arbitre ou à défaut par l'organisateur.

HANDICAP

Le listing à prendre en compte est celui paru sur le site de la FFBSQ au 1^{er} jour de la compétition.

Le Handicap, par joueuse, retenu sera celui du dernier listing en cours de validité.

Le handicap d'un joueur(se) n'apparaissant pas au listing est :

- Licenciées 1ère année : son handicap est de 59
- Autres licencié(e)s : le handicap est de 32
- Le handicap (70% de la différence de 220) est calculé individuellement et limité à 70 quilles par joueur.

ELIMINATOIRES

Chaque joueuse effectuera 2 séries consécutives de 4 lignes avec changement de piste après la première série suivant le schéma ci-dessous :

1-3; 2-5; 3-7; 4-1; 5-8; 6-2; 7-4; 8-6

Les pistes seront attribuées par un tirage au sort effectué par l'organisateur en présence de l'arbitre du tournoi et entrée directement dans le programme tournoi bowling.

A l'issue des éliminatoires, les 8 premières joueuses du classement seront qualifiées pour la finale scratch Petersen.

Les 8 joueuses classées au handicap joueront une finale Petersen également. En cas d'égalité, le règlement de la FFBSQ sera appliqué.

FINALES

Les finales se joueront selon le système match-play (7 matchs). Chaque victoire apportera un bonus de 40 quilles et 20 quilles en cas d'égalité. Pour les finales, les scores des éliminatoires ne seront pas conservés.

INDEMNITES DE DEPLACEMENTS

| FINALE HANDICAP |
|-----------------|
| 1/80 €uros |
| 2/60 €uros |
| 3/60 €uros |
| 4/60 €uros |
| 5/30 €uros |
| 6/30 €uros |
| 7/30 €uros |
| 8/30 €uros |
| |

Le BCAS, organisateur de ce tournoi, a établi la grille des indemnités sur la base de 48 joueuses.

HORAIRES

Eliminatoires:

Samedi 11 MARS 2023 à 8H30 (16 joueuses)

Samedi 11 MARS 2023 à 13H30 (16 joueuses)

Samedi 11 MARS 2023 à 17H30 (16 joueuses)

Finale handicap : Dimanche 12 MARS 2023 à 9h00 Finale scratch : Dimanche 12 MARS 2023 à 13h00

Podium et remise des prix vers 15H30